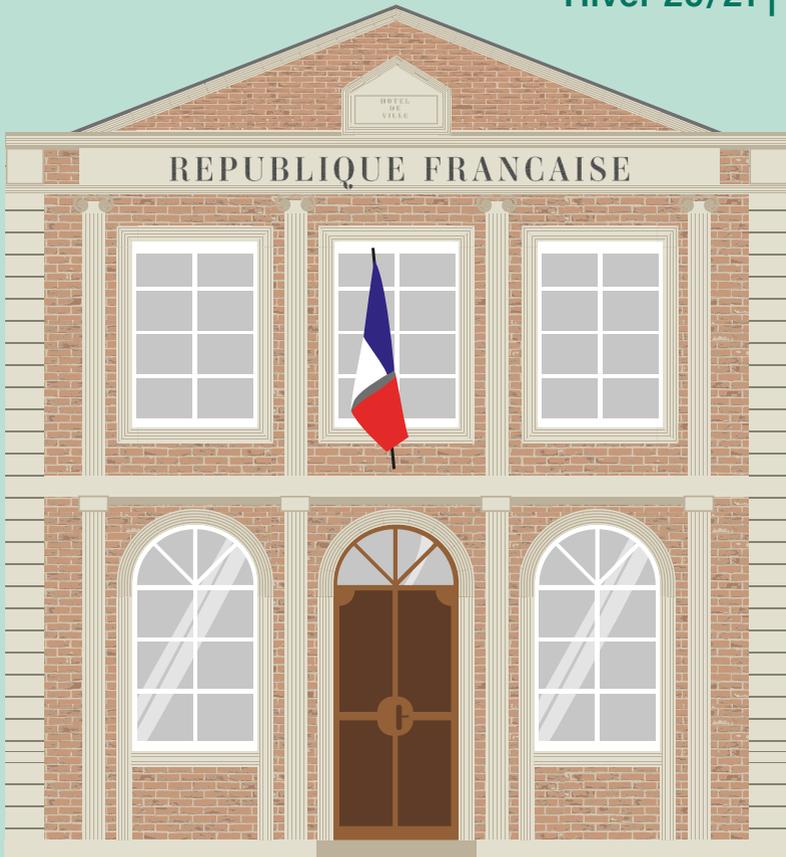


BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GODERVILLE

# Goderville

## Le mag

Hiver 20/21 | N° 6



**Zoom sur... le Conseil Municipal**

## SOMMAIRE

- 3 ÉDITO
- 4 TRAVAUX
- 5 BRÈVES
- 7 DU NEUF POUR...
- 10 ZOOM SUR...  
Le Conseil Municipal
- 15 LE SAVIEZ-VOUS ?
- 16 RETOUR SUR...
- 18 INFORMATIONS  
PRATIQUES
- 19 AGENDA CULTUREL

Commune de Goderville  
Bulletin municipal n°6 - Hiver 2020/2021

Siège social :  
2 place Célestin Bellet  
76110 GODERVILLE

Directeur de publication :  
Frédéric CARLIÈRE, Maire

Conception et rédaction :  
Service communication

Crédits photos et illustrations :  
Commune de Goderville, Freepik,  
Pixabay, Pexels

Impression :  
Online Printers

Tirage :  
1500 exemplaires

## ÉDITO

# Une nouvelle année sous le signe de l'optimisme

**Goderville vit, comme le reste du monde, au rythme de la pandémie de COVID-19.**

Que ce soit dans les écoles ou dans l'ensemble des autres structures municipales, nous avons sereinement mis en place un protocole sanitaire permettant d'assurer au maximum la sécurité de tous, et avons développé notre communication pour pouvoir diffuser les dernières informations en temps réel aux godervillais.

Nous avons également pu compter sur le soutien de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, enseignants, commerçants, associations, dont je souhaite ici saluer l'engagement. Les habitudes sont bien installées, les gestes barrières, respectés.

Nous devons certainement vivre avec la pandémie pendant encore quelques mois, mais cela ne nous empêche pas de penser à l'avenir, bien au contraire ! Il est important de continuer à organiser, à prévoir des évolutions et animations pour le territoire, et ceci, dès cette année. C'est pourquoi nous travaillons activement sur le projet de redynamisation du centre-bourg de Goderville. Nous avons également fait le choix de reporter la majorité des spectacles prévus à La Ficelle qui n'ont pu être joués en 2020, plutôt que de les annuler. Le marché hebdomadaire continue d'accueillir un public fidèle, et nous renouvellerons cet été le marché nocturne.

Prenez soin de vos proches, et de vous-mêmes. Je vous souhaite une excellente année 2021.

**Frédéric CARLIÈRE,**  
Maire de Goderville

## TRAVAUX

### Réfection de la toiture du gymnase communal

La toiture du gymnase municipal Mamie Bréant, construit dans les années 70, était d'origine et souffrait de problèmes d'infiltrations et d'une usure générale. C'est pourquoi la Commune de Goderville a entrepris des travaux de rénovation, avec la création d'un nouveau toit en bac acier. La première partie du chantier a été réalisée dans les ateliers de l'entreprise afin de limiter l'impact des travaux sur les utilisateurs du gymnase. Celui-ci a été fermé à partir du 15 décembre 2020, et réouvrira ses portes en début d'année.



### Une marnière rue des Calètes

• **Janvier 2018** : Un matin, un affaissement circulaire en forme de coupe donne un profil très inhabituel à une haie bien taillée de la rue des Calètes. Très vite, une première série de forages révèle la présence d'une petite cavité à 20m de profondeur. En mars, on creuse un puits de visite, mais l'exploration est limitée par des éboulis qui empêchent de reconnaître l'ensemble de la cavité. **Plusieurs campagnes de forages complémentaires menées par la Mairie jusqu'en mars 2020** révèlent successivement trois niveaux d'exploitations situés entre 17 et 26m. Inaccessible, en mauvais état et trop ancienne pour figurer aux archives, l'ancienne marnière livre pourtant aux mesures laser son profil et son volume.

• **Août 2020** : 400 m<sup>3</sup> de béton sont nécessaires au comblement. Les riverains peuvent dormir tranquilles.



## TRAVAUX

### Déploiement de la fibre

Les travaux pour le déploiement de la fibre sur le Département de la Seine-Maritime, gérés par le syndicat mixte Seine-Maritime Numérique et le Département, sont actuellement en cours. Malgré un grand retard des travaux pour ce qui concerne le territoire de la Communauté de Communes, le déploiement devrait y être finalisé au cours de l'année 2021. Après la fin des travaux sur le secteur du réseau dont vous dépendez (et non uniquement sur votre rue), un délai de 3 mois sera nécessaire avant la commercialisation de la fibre, délai pendant lequel un guide explicatif personnalisé vous sera transmis

par courrier. Vous pourrez à ce moment choisir le fournisseur d'accès à internet (FAI) auquel vous préférez faire appel, parmi ceux qui auront souhaité être présents sur le réseau. Le FAI de votre choix viendra ensuite faire la connexion entre le point de branchement optique (PBO) sur le domaine public et l'intérieur de votre domicile. Les points de branchements optiques (PBO) seront suffisamment nombreux pour que la distance maximale d'un logement à son PBO soit « raisonnable » (moins de 90 m) : en conséquence, les FAI ne devraient pas vous appliquer de frais de raccordement.



## BRÈVES

### Téléthon : une cagnotte est en ligne

En raison de la situation sanitaire actuelle, les manifestations du Téléthon prévues à Goderville ont majoritairement été reportées ou annulées. Afin de ne pas briser la chaîne de solidarité des dons, l'AFM Téléthon a préconisé aux coordinateurs des communes de lancer une cagnotte en ligne. Pour information, pour tout don en ligne, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66%.

- **Pour faire un don** : <http://soutenir.afm-telethon.fr/telethon-pour-goderville>
- **Une urne est également disponible en Mairie** pour recueillir les dons, aux horaires d'ouverture.
- **Certaines animations du Téléthon pourraient être reportées en février 2021**, informations à venir sur le Facebook de la Commune de Goderville.



## Nouveau service "Paiement de proximité"

Depuis le 28 juillet 2020, des buralistes partenaires agréés par la Direction générale des Finances Publiques sont équipés pour encaisser des impôts, amendes, factures d'eau, de cantine, d'hôpital... dans la limite de 300 € en espèces et sans limitation pour la carte bancaire (hors plafond de 300 € pour les impôts).

### Comment procéder ?

- Vérifiez que votre facture ou avis comporte un QR code + la mention "payable auprès d'un buraliste".
- Rendez vous chez un buraliste agréé avec votre facture :
  - 1/ scannez-vous même le QR code (confidentialité garantie)
  - 2/ payez en toute sécurité en espèces ou en carte bancaire
  - 3/ repartez avec le reçu remis par le buraliste agréé
- À Goderville, deux buralistes sont agréés : « Le central bar » (2 rue Jean Prévest) et « Le domino bar » (22 place Godard des Vaux).

## Fermeture du Trésor Public et création d'une Maison France Services

Le Trésor Public, situé 2 Rue du Bel Air, a fermé ses portes. Afin d'assurer la continuité du service, un **agent du Trésor Public effectuera à partir du 12 janvier 2021, des permanences sans RDV en Mairie**, les mardis et jeudis (de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Le local est quant à lui destiné à accueillir **la Maison France Services, un lieu d'accueil unique pour différentes administrations**. Gérée par la Communauté de Communes, la Maison France Services offrira un espace de proximité où les habitants pourront être accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne.



## La Mairie modernise sa communication

Afin que chaque habitant puisse être au courant des dernières informations liées à Goderville, la mairie développe ses canaux de communication.

En plus du bulletin municipal et du site internet communal ([www.goderville.com](http://www.goderville.com)), Goderville a désormais une page Facebook officielle très active que vous pouvez retrouver à l'adresse suivante : [www.facebook.com/communedegoderville](https://www.facebook.com/communedegoderville)

Il vous est également possible de recevoir les informations directement sur votre smartphone, grâce à l'**application PanneauPocket** ! Il suffit en effet de télécharger l'application gratuitement sur votre téléphone pour recevoir les alertes et informations de Goderville en temps réel. Vous n'avez pas besoin de créer un compte ou d'entrer vos données personnelles : après avoir téléchargé l'application, ajoutez simplement la Commune de Goderville en favoris ! •

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT**  
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET  
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

**EN 4 CLICS**

- Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"  
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

GET IT ON Google Play  
Download on the App Store  
EXPLORE IT ON AppGallery

## DU NEUF POUR...

### Les écoles de Goderville

#### École maternelle

Désormais, les enfants de l'école maternelle ont leur propre cantine et garderie ! Dans le contexte de la Covid-19, une salle de classe inoccupée de l'école maternelle a en effet été adaptée pour accueillir les petits sur le temps périscolaire (matin et soir) et sur le temps méridien (restauration scolaire), sans contact avec les élémentaires. Ce nouvel espace permet aux enfants de profiter d'un environnement plus calme, mieux adapté à leurs besoins.

#### École élémentaire

Des travaux de réhabilitation et de mise aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) des sanitaires garçons et filles de l'école élémentaire vont être mis en oeuvre durant le 1<sup>er</sup> semestre 2021. Il s'agira principalement de la mise en place d'une rampe d'accès, d'une toilette PMR mais aussi d'un rafraîchissement total des sanitaires.

### Plan Local d'Urbanisme intercommunal : où en sommes-nous ?

La Communauté de Communes a entamé en 2015 une procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Celui-ci remplacera l'actuel règlement d'urbanisme de Goderville, le Plan d'Occupation des Sols, mis en place dans les années 80. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), pièce maîtresse du PLUI déclinant les grandes orientations d'aménagements qui répondent aux besoins et enjeux du territoire, a été délibéré en 2017. Après une période de concertation, de réunions publiques, et de débats au sein de chaque commune, le projet a ensuite été finalisé par délibération de la Communauté de Communes en septembre 2019.

Suite à cela, le Préfet a rendu l'avis de l'État le 26 décembre 2019. Cet avis est défavorable, en raison d'une consommation de l'espace pour l'habitat trop important d'une part, et le développement urbain envisagé sur les communes d'Écrainville et de Saint-Sauveur-d'Emalleville, dans l'attente de la réalisation d'une nouvelle station d'épuration des eaux, d'autre part. Il est demandé aux élus de revoir leur projet en réduisant les capacités d'accueil en matière d'habitat.



## DU NEUF POUR...

### Programme "Petites Villes de Demain" : c'est parti !

La candidature de la Commune de Goderville à l'appel à manifestation d'intérêt "Petites Villes de Demain", réalisée en partenariat avec la Communauté de Communes, a été retenue.

#### Petites Villes de Demain

Ce programme national s'adresse aux villes de moins de 20 000 habitants qui souhaitent bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour leurs projets de revitalisation.

#### La candidature de Goderville

Dans le cadre de sa candidature, la Commune de Goderville a présenté son projet de revitalisation, s'appuyant sur

trois principaux fils conducteurs :

**APAISER** : Réinvestir les espaces publics pour opérer une transition en termes de gestion de la circulation et d'évolution des pratiques de déplacement.

**[RÉ]HABITER** : Améliorer la qualité résidentielle existante et apporter une offre nouvelle pour répondre aux demandes, par exemple des jeunes ménages.

**SE RÉINVENTER** : Conforter et renouveler le rôle de Goderville sur le territoire, au travers notamment d'une offre de services innovants et d'un positionnement économique et numérique renforcé.

### Le cadastre communal

Un remaniement partiel du Cadastre de la Commune de Goderville a été annoncé par arrêté préfectoral le 30 janvier 2020. Aux frais de l'Etat, l'opération a pour but d'améliorer la qualité des plans cadastraux actuels (plans des parcelles et des bâtiments).

#### 1 - A compter du 25 janvier 2021

Les géomètres vont parcourir la zone définie (plan disponible sur le site municipal [www.goderville.com](http://www.goderville.com), rubrique *Démarches / Urbanisme / Remaniement cadastral*) et interrogeront les propriétaires sur la position de leurs limites. Ils effectueront des mesurages. En cas de nécessité et comme la loi le y autorise, ils pénétreront dans les propriétés (hors intérieur des maisons

d'habitations). Ils sont porteurs d'une carte professionnelle et d'une copie de l'arrêté préfectoral qu'ils doivent présenter, et s'engagent à respecter les mesures sanitaires en vigueur.

#### 2 - Dernier trimestre 2021

Chaque propriétaire foncier recevra un relevé parcellaire, et sera invité à consulter les nouveaux plans déposés sur le site de la Mairie. Une permanence téléphonique sera mise en place ainsi qu'une adresse mail ([sdnc-bnic.caen@dgif.finances.gouv.fr](mailto:sdnc-bnic.caen@dgif.finances.gouv.fr)), et les propriétaires pourront solliciter un RDV avec le géomètre en cas de nécessité. Enfin, après traitement des contentieux éventuels, les nouveaux plans seront mis en service.

# Le nouveau Conseil Municipal

Le 15 mars 2020 et dès le premier tour, un nouveau Conseil Municipal a été élu par les godervillais, pour un mandat d'une durée de six ans.



## Le Maire

**Frédéric CARLIÈRE**

## Les adjoints

### 1er Adjoint : Michel GÉRON

Urbanisme, P.L.U., réseaux divers, environnement, patrimoine, état civil

### 2ème Adjoint : Bernadette COZIC

Affaires scolaires, restaurant scolaire, sports scolaires, état civil

### 3ème Adjoint : Gérard MOIZAN

Travaux, entretien des bâtiments communaux, cimetière, état civil,

### 4ème Adjoint : Pascaline VANIER

Gestion de la salle culturelle, affaires culturelles, communication, information, vie associative, manifestations, sport, état civil, référent du conseiller délégué chargé des associations sportives et de la gestion du minibus

### 5ème Adjoint : Philippe FLEURY

Sécurité (voiries, bâtiments et manifestations), état civil

### 6ème Adjoint : Sophie LEBER

Affaires et actions sociales, cadre de vie, situations de handicap, personnes âgées, gestion de l'attribution des logements Habitat 76, état civil

## Les conseillers municipaux

**BACHELEY** Françoise  
**BOUREL** Fanny  
**CHEDRU** Dominique  
**COSTANTIN** David  
**DENEUFVE** David  
**DUMONTET** Mireille  
**FAUCHIER** Elise  
**LAVILLE-REVEY** Géraldine

**LEGROS** Mathieu  
**LEPETIT** Patrick  
**LEROUX** Christelle  
**MESNIL** Virginie  
**REVOL** Philippe  
**ROSE** Marc, **Délégué aux associations sportives**  
**VOGEL** Benjamin

## Les commissions municipales

### FINANCES :

Responsable : CARLIÈRE Frédéric ;  
 Membres : CHEDRU Dominique, COZIC Bernadette, DUMONTET Mireille, FLEURY Philippe, MESNIL Virginie, REVOL Philippe, VANIER Pascaline

### URBANISME :

Responsable : GÉRON Michel ;  
 Membres : DENEUFVE David, DUMONTET Mireille, FLEURY Philippe, LEBER Sophie, LEROUX Christelle, MOIZAN Gérard, REVOL Philippe

### TRAVAUX & SECURITE :

Responsable : MOIZAN Gérard ;  
 Membres : DENEUFVE David, DUMONTET Mireille, FLEURY Philippe, LEGROS Mathieu, MESNIL Virginie, REVOL Philippe, ROSE Marc

### AFFAIRES SCOLAIRES :

Responsable : COZIC Bernadette ;  
 Membres : BOUREL Fanny, FAUCHIER Elise, LAVILLE-REVEY Géraldine, VANIER Pascaline

### SPORTS – JEUNESSE :

Responsable : ROSE Marc ;  
 Membres : FAUCHIER Elise, MOIZAN Gérard, VANIER Pascaline, VOGEL Benjamin

### COMMUNICATION – ANIMATION – AFFAIRES CULTURELLES :

Responsable : VANIER Pascaline ;  
 Membres : CHEDRU Dominique, COZIC Bernadette, LAVILLE-REVEY Géraldine, LEGROS Mathieu, LEPETIT Patrick, VOGEL Benjamin

## Interview de M. le Maire

Interview de Frédéric Carlière  
Maire de Goderville, Vice-Président de la Communauté  
de Communes Campagne de Caux

### Pourquoi avez-vous décidé de vous présenter en tant que Maire de Goderville ?

J'étais déjà Adjoint au Maire sur le dernier mandat, et lorsque M. Fontanié (Maire de 2014 à 2020) a annoncé qu'il ne se présenterait pas de nouveau, plusieurs élus du Conseil Municipal ont souhaité me voir prendre la suite. Mon travail en tant qu' Adjoint me passionnait, et **je voulais m'investir encore plus sur la Commune.**

### Quels sont vos projets pour le mandat à venir ?

Il me paraît primordial de **continuer à améliorer le cadre de vie des godervillais, et de renforcer l'attractivité du territoire.** Goderville est une commune chaleureuse et à taille humaine : son aménagement doit refléter cet état d'esprit. Cela passe par la concrétisation de projets mis en route lors du mandat précédent, et notamment, par la redynamisation du centre-bourg et la finalisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Il est aussi important d'**offrir les meilleures conditions d'apprentissage à nos jeunes**, nous allons donc mener des travaux de rénovation dans l'école. Le collège va également être reconstruit dans les années à venir.

Nous devons **moderniser les moyens de communication** pour renforcer l'attractivité de Goderville. L'arrivée prochaine de la fibre sur le territoire y participera largement. La Mairie fait évoluer ses supports de communication pour **être au plus près des habitudes des godervillais** : en plus du traditionnel bulletin municipal et du site internet ([www.goderville.com](http://www.goderville.com)), la commune s'est dotée d'une page Facebook officielle ([www.facebook.com/communedegoderville](http://www.facebook.com/communedegoderville)), et d'une application, Panneau Pocket (cf. page 7), pour avertir en temps réel les habitants.

### Que retenir de vos premiers mois en tant que Maire, dans un contexte particulier ?

Il s'agit d'une période difficile, mais qui permet de voir une grande solidarité entre les gens. C'est aussi un contexte qui demande une **adaptation au jour le jour et une vraie réactivité.** Nous avons par exemple à cœur de pouvoir fournir un masque à chaque habitant au moment du premier déconfinement, malgré un approvisionnement complexe. En tant que Vice-président de la Communauté de Communes Campagne de Caux, en charge des Équipements Communautaires et du Sport, j'ai travaillé sur le dossier de la Résidence pour Personnes Agées. **Soutenir les commerçants, les associations, les personnes vulnérables apparaît plus que jamais indispensable.** La gestion de la pandémie ne peut se faire sans un travail main dans la main avec les équipes, et sur le terrain.

### Comment s'organise au quotidien l'exercice de vos fonctions ?

Je travaille quatre jours par semaine au sein d'une entreprise. Je suis donc présent en Mairie tous les mardis et samedis, et chaque jour à partir de 16h30. En plus des réunions internes à la Mairie et à la Communauté de Communes, je rencontre les habitants, les partenaires. Je travaille sur les différents dossiers en cours. Enfin, **je passe beaucoup de temps sur le territoire, à l'écoute des godervillais.** •

**> Rencontrer M. le Maire : permanences le samedi matin en Mairie, sur RDV (contacter la Mairie au 02 35 10 40 70).**



## ZOOM SUR...

### Quel est le rôle du Conseil Municipal ?

Le Conseil Municipal, dont les membres sont élus au suffrage universel direct lors des élections municipales, **représente les habitants**. Ses attributions sont très larges depuis la grande loi municipale de 1884, qui le charge de régler "par ses délibérations les affaires de la commune". Cette compétence s'étend à de nombreux domaines.

**Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local** : il vote le budget, il est

compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal... **Le conseil exerce ses compétences en adoptant des délibérations (mesures votées).**

**Le Conseil Municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre.** Les séances sont ouvertes au public sauf si l'assemblée décide le huis clos, ou si le Maire exerce son pouvoir de "police des séances", notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats.

### Quelles sont les fonctions d'un Maire ?

**Le Maire bénéficie d'une "double casquette"** : il est à la fois agent de l'État et il agit au nom de la commune en tant que collectivité territoriale. Le maire est élu par le conseil municipal au scrutin secret lors de la première réunion du conseil suivant les élections municipales.

**En tant qu'agent exécutif de la commune** : Le Maire est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal ; il exerce des compétences déléguées par le conseil municipal et doit alors lui rendre compte de ses actes. Il peut également subdéléguer, à un adjoint ou un conseiller

municipal, les attributions qui lui ont été confiées par délégation ;

**Le Maire est titulaire de pouvoirs propres** :

En matière de police administrative, il est chargé de maintenir l'ordre public.

En tant qu'agent de l'État, sous l'autorité du préfet, le Maire remplit des fonctions administratives dont notamment : la publication des lois et règlements ; l'organisation des élections ; la légalisation des signatures.

Sous l'autorité du procureur de la République, il exerce des fonctions dans le domaine judiciaire : il est officier d'état civil et officier de police judiciaire. •

Source : [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### La Mairie : 26 agents au service du territoire

**DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES**  
Aline CAVELIER

#### SERVICES ADMINISTRATIFS

- Comptabilité, gestion de la cantine et de l'accueil périscolaire : Richard VARNIERE
- Urbanisme, liste électorale, recensement militaire, accueil : Sonia DELARUE
- Etat civil, gestion des salles communales, relation avec les associations, accueil : Sylvie LAPERDRIX

#### SERVICE TECHNIQUE

- Entretien des bâtiments communaux, de la voirie et des espaces publics : Gilles LE GOUIC ; Christophe THIBERVILLE ; Alain LAMBERT ; Denis RONDEAU ; François-Xavier GUERIN ; Clément DUMONT ; Quentin FREVAL ; Marie ROUTEL
- Régie du marché, sécurité aux écoles : Logan EUDIER
- Entretien intérieur de la mairie et des salles : Marie-Christine BELLENGER
- Entretien intérieur du cabinet médical : Stéphanie CAREL

*Le service technique accueille régulièrement des Travail d'Intérêt Général (TIG).*

#### ÉCOLES

##### Ecole maternelle

- Garderie périscolaire et entretien des locaux : Hélène JEANNE
- ATSEM et entretien des locaux : Fabienne BOURDON ; Sophie TOULLIOU ; Laurence LECLERC
- Surveillance du temps méridien et entretien des locaux : ATSEM et Nelly LECONTE

##### Ecole élémentaire

- Garderie périscolaire : Fabiola PELLERIN ; Nelly LECONTE
- Surveillance du temps méridien : Clarisse LEHERICÉ ; Fabiola PELLERIN ; Laurence LECLERC
- Entretien des locaux : Sandrine HAQUET ; Virginie DEVAUX ; Fabiola PELLERIN

**Cantine** : Hélène OMONT

#### SERVICE CULTURE & COMMUNICATION

- Gestionnaire de la salle La Ficelle, communication mairie : Aurore LE ROUX
- Entretien et locations : Nelly LECONTE

#### SERVICE DES SPORTS Vincent GARCIA

*L'obtention d'un service civique pour animer le dispositif « manger-bouger » au sein des écoles est en cours d'étude.*

### Numéros utiles

Mairie de Goderville	02 35 10 40 70
Salle culturelle La Ficelle	02 35 27 07 37
Ecole maternelle	02 35 27 76 33
Ecole élémentaire	02 35 29 41 34

## RETOUR SUR...

### De nouveaux membres pour le Centre Communal d'Action Sociale

**Principal outil de l'action sociale communale**, le CCCAS permet aux communes de mettre en œuvre des actions en faveur des familles ou des personnes en difficulté. Le CCAS intervient uniquement auprès des habitants de Goderville.

#### Ses actions :

- Accorder une aide financière aux personnes ou familles en difficultés financières passagères ou confrontées à un événement exceptionnel (décès, maladie...), afin de subvenir par exemple au paiement de certaines factures.
- Aider à la rédaction de documents administratifs.
- Examiner les demandes de logements sociaux et les soumettre aux bailleurs sociaux qui décident de leur attribution.
- Le CCAS œuvre aussi à l'organisation d'événements conviviaux, tels que le repas des anciens et les spectacles pour le jeune public.

#### Où s'adresser pour se renseigner et prendre RDV ?

Contactez l'accueil de la Mairie (02 35 10 40 70).

#### Composition de la commission d'action sociale de Goderville :

- Président : Frédéric CARLIERE
- Vice-Présidente : Sophie LEBER
- Déléguées du Conseil Municipal : Fanny BOUREL, Mireille DUMONTET, Géraldine LAVILLE-REVET et Christelle LEROUX
- Représentants des associations et organismes sociaux : Annie CABANE, Françoise DURIEU, Véronique MALO (représentante de l'UDAF76), Patrick GOGNET et Robert SELLAM.
- Directrice Générale des Services : Aline CAVELIER

#### Plan Grand Froid

En cas d'épisode neigeux important ou de grand froid, le CCAS se propose de contacter par téléphone les personnes vulnérables pour s'assurer qu'elles sont en sécurité. Pour cela, les personnes en situation de handicap ou dépendantes ainsi que les personnes de plus de 70 ans, sont invitées à compléter la fiche de recensement disponible en Mairie, ou à faire déposer la demande en leur nom.

### Une tombola pour les aînés

Du fait de l'épidémie de Covid-19, le CCCAS n'a pas pu proposer comme habituellement un repas à l'attention des aînés de Goderville. Mais il n'était pas pour autant question de ne rien offrir à nos anciens ! Le CCAS a donc innové pour 2020 en organisant le 21 septembre dernier une tombola pour les personnes âgées de 70 ans et plus (inscrites sur la liste électorale). Les gagnants ont ainsi pu retirer en Mairie des bons d'achats de 100, 30, 20 et 15 euros, à dépenser chez les nombreux commerçants godervillais ayant participé à l'opération. De plus, une place de cinéma pour La Ficelle a été offerte à chaque participant perdant, ainsi qu'à leur conjoint.

### Le Père Noël a posé sa hotte dans les écoles de Goderville

Le 15 décembre dernier, les enfants des écoles de Goderville ont eu la chance d'avoir la **visite du Père Noël**, arrivé dans la cour de récréation sur son traîneau. Les maternelles ont chacun reçu **un sachet de bonbons**, tandis qu'**une place de cinéma**, valable un an pour une projection de leur choix à la salle La Ficelle, a été offerte à chaque enfant de l'école élémentaire.



### Marché nocturne estival : une animation à renouveler

Afin de relancer le commerce local suite au premier confinement dû à la Covid-19 et de proposer une animation estivale, la Commune de Goderville, en partenariat avec la Communauté de Communes, a organisé le 20 août 2020 un grand marché nocturne dans les rues de Goderville. L'événement a rencontré un **énorme succès avec 80 exposants et un public venu en nombre**, dans le respect des gestes barrières. **Un événement qui sera renouvelé cet été !**



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Ordures ménagères : calendrier des collectes de Goderville

- Bacs gris (ordures ménagères) : tous les mardis
- Bacs jaunes (déchets recyclables hors verre et cartons) : les lundis, semaines paires

#### Jours fériés:

Lundi 5 avril 2021 : collectes maintenues (bacs jaunes)

Lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021 : collectes maintenues (bacs jaunes)



### Nouveau : container à cartons Place Godard des Vaux

Un container à cartons a été installé Place Godard des Vaux en décembre 2020 par la Communauté de Communes. Les **particuliers et commerçants peuvent y déposer leurs cartons**, qui, à la différence des cartonnettes (emballages des produits), ne peuvent être mis dans les containers jaunes.

### Composteurs

La communauté de communes "Campagne de Caux" met à disposition de ses habitants **un ou deux composteurs en bois de 600 L** contre une participation de 20 € l'unité. Contacter Eloïse Lecanu - 02 35 29 06 07 - [servicedechets@campagne-de-caux.fr](mailto:servicedechets@campagne-de-caux.fr)

### Marché hebdomadaire

Tous les mardis matin, sur les places centrales de Goderville : marché hebdomadaire alimentaire et non-alimentaire. Les étagistes sont les bienvenus (renseignements en Mairie).



## AGENDA



*Programme sous réserve des mesures gouvernementales visant à lutter contre la COVID-19, informations actualisées sur [www.goderville.com](http://www.goderville.com) et la page Facebook de La Ficelle*

> **Les 12 janvier, 9 et 24 février, 9 mars, 13 et 28 avril 2021**

**Ciné-Seine : cinéma à La Ficelle**

Programmation à venir sur [www.goderville.com](http://www.goderville.com)

Tarifs : adulte : 5 € | enfant - 15 ans : 4 € | les 10 places : 38 €.

Billetterie gérée par Noé Cinémas. Pas de réservation possible. Ouverture de la billetterie 30 minutes avant la projection.

> **Samedi 09 janvier 2021 - Spectacle de danse jeune public "La Boîte" par la Compagnie Arcane**

16h - salle culturelle La Ficelle - Tarifs : adulte : 10 € | enfant - 12 ans : 5 €

> **Vendredi 12 février 2021 - Concert pop "Denize" + "White Velvet"**

20h30 - salle culturelle La Ficelle - Tarifs : adulte : 10 € | enfant - 12 ans : 5 €

> **Jeudi 18 février 2021 - Ciné-conférence Québec par Muriel Barra**

14h30 - salle culturelle La Ficelle - Tarifs : adulte : 5 € | enfant - 12 ans : gratuit

> **Samedi 20 mars 2021 - Spectacle de magie "Magic Pirates"**

20h30 - salle culturelle La Ficelle - Tarifs : adulte : 12 € | enfant - 12 ans : 5 €

> **Jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021 - Ciné-conférence Patagonie par Pierre-Marie Hubert**

14h30 - salle culturelle La Ficelle - Tarifs : adulte : 5 € | enfant - 12 ans : gratuit

> **Samedi 17 avril 2021 (20h) et dimanche 18 avril 2021 (15h)**

**Comédie musicale «Mayflower» par la Compagnie Corinthe (REPORT)**

La Ficelle - Tarifs : adulte : 12 € | enfant - 12 ans : 5 €

**Renseignements & réservations :**

**contactez La Ficelle au 02 35 27 07 37**

**ou par mail [laficelle.resa@goderville.com](mailto:laficelle.resa@goderville.com)**



## **Informations Mairie**

### **Contact**

Commune de Goderville  
2 Place Célestin Bellet  
76110 Goderville  
02 35 10 40 70  
[Commune.goderville@wanadoo.fr](mailto:Commune.goderville@wanadoo.fr)

### **Horaires d'ouverture**

Lundi et mercredi : 9h – 12h  
Mardi, jeudi et vendredi : 9h – 12h et 14h – 17h

### **Site internet**

[www.goderville.com](http://www.goderville.com)